



Conclusions générales de la 5^{ème} réunion des hauts fonctionnaires du Dialogue politique de haut niveau UA-UE sur la science, la technologie et l'innovation

Addis Abeba, les 7 et 8 novembre 2019

En notre qualité de hauts fonctionnaires, nous

- **reconnaissons** le rôle essentiel du Dialogue politique de haut niveau (HLPD) UA-UE sur la science, la technologie et l'innovation (STI) en tant que plateforme importante d'échanges réguliers sur notre politique commune en matière de recherche et d'innovation, ainsi que pour l'identification des priorités à long terme susceptibles de renforcer la coopération Afrique-Europe en matière de STI ;
- **prenons note** de l'Agenda 2063 de l'UA motivé par la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique à l'horizon 2024 (STISA-2024), la nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables, Horizon Europe, le nouveau Programme-cadre de recherche pour la période 2021-2027 et les directives politiques de la nouvelle Commission européenne 2019-2024 ouvrant pour nous de nouvelles opportunités de coopération ;
- **rappelons** l'importance d'un investissement suffisant dans la R&I, ainsi que le besoin de défendre les progrès des sciences, des technologies et de l'innovation, comme catalyseurs des efforts de promotion de la création de connaissances, de la croissance, de l'emploi, de l'amélioration de notre compétitivité économique et du traitement des défis sociétaux les plus pressants dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) ;
- **sommes inspirés** par la passion, la conviction et l'énergie des millions de jeunes manifestant dans les rues pour demander aux décideurs du monde entier d'agir pour lutter contre le changement climatique, pour en atténuer les effets et éliminer les activités économiques non durables. Les activités collaboratives de recherche et d'innovation entreprises par l'UE et l'UA, doivent par conséquent s'efforcer d'intégrer totalement la recherche et l'innovation dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité, des écosystèmes et l'économie circulaire aux initiatives de coopération actuelles et futures entre les deux continents, pour nous donner les moyens de nous montrer à la hauteur de notre devoir envers les prochaines générations ;
- **reconnaissons** que la coopération entre l'Afrique et l'Europe existe déjà et continuera d'exister dans de nombreux domaines de la recherche et de l'innovation dans le cadre de rapports institutionnels, bilatéraux et multilatéraux, basés sur nos valeurs communes, nos intérêts communs et nos impératifs politiques ;

- **soulignons** l'importance des femmes dans les domaines scientifiques par rapport à la dimension sexospécifique de la coopération Afrique-UE ;
- **rappelons** que les chefs d'État et gouvernements de l'UA et de l'UE ont approuvé deux partenariats pour la Recherche et l'Innovation (R&I) à long terme, détenus et financés conjointement, notamment les partenariats sur (i) l'alimentation, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable (FNSSA) et sur le (ii) changement climatique et l'énergie durable (CCSE).

Et déclarons par la présente :

1. S'agissant du rapport des parties prenantes :

- **reconnaître** le rôle important des parties prenantes dans la mise en œuvre de nos priorités communes et plus spécifiquement, de la Feuille de route R&I et approuver les recommandations y figurant ;
- **demander** à toutes les parties prenantes de multiplier leurs efforts de financement et de mise en œuvre des priorités convenues de manière consensuelle, tout en s'engageant à favoriser les échanges d'informations plus fréquents et structurés, pour faire avancer nos priorités communes et étudier les opportunités de financement disponibles.

2. S'agissant du partenariat sur l'alimentation, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable (FNSSA) :

- **approuver** les progrès en cours de réalisation par le Groupe de travail FNSSA lancé en mars 2017, les investissements considérables déjà consacrés à la mise en œuvre de ce Partenariat R&I et demander aux institutions de financement et autorités de gestion de projets impliquées, de tenir leurs promesses quant au financement convenu et d'assurer une gestion orientée impact du programme ;
- **souligner** l'importance de la coordination et le besoin de s'aligner sur d'autres initiatives similaires dans les domaines de l'alimentation, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable (FNSSA) (engagements de la part des DG, CCR et DEVCO) et les inviter à collaborer étroitement avec le groupe de travail FNSSA, en favorisant le regroupement de projets générateurs d'investissements plus cohérents et susceptibles de consolider l'impact des initiatives.

3. S'agissant du partenariat Changement climatique et énergie durable (CCSE) :

- **féliciter** les efforts vers la mise en œuvre du partenariat et inviter le Bureau HLPD à mettre en place un groupe de travail CSSE et demander aux États membres de nommer des experts ;
- **reconnaître** la nécessité de mobiliser d'autres sources de financement pour la mise en œuvre à long terme du Partenariat R&I sur le changement climatique et l'énergie durable (CCSE), de veiller à ce qu'il s'aligne sur d'autres initiatives similaires et de l'orienter vers les priorités stratégiques. Dans ce contexte, HLPD a pris note des priorités soulignées par la Présidente élue de la Commission européenne relativement au « Green Deal » pour l'Europe et à l'Afrique.

4. S'agissant du potentiel transversal de l'innovation :

- **souligner** l'importance de l'innovation dans le cadre plus général de notre partenariat ; son caractère transversal et son potentiel pour la création d'une croissance durable, le développement, les emplois et par conséquent, pour stimuler l'entrepreneuriat ;

- **approuver** le « Partenariat d'innovation Afrique-Europe », cadre critique visant à favoriser les alliances collaboratives et les relations entre nos continents ;
 - **convenir** d'un troisième partenariat sous l'égide du Dialogue politique de haut niveau (HLPD) sur la science, la technologie et l'innovation, dans le but de renforcer la coopération transversale pour l'innovation entre l'UE et l'UA, de mettre en place un groupe de travail chargé de soutenir ce partenariat et de charger le Bureau HLPD de définir les Termes de Référence de ce groupe de travail transversal.
- 5. S'agissant de développement humain et notamment de recherche et d'innovation, de formation du personnel et de mobilité :**
- **prendre note** de l'ampleur considérable de la coopération déjà engagée à travers les programmes Erasmus+ et Marie Skłodowska-Curie Actions (MSCA) et inviter les deux Commissions, l'UE et les États membres de l'UA à multiplier les efforts pour continuer à exploiter les opportunités découlant de ces programmes, notamment en mobilisant les parties prenantes africaines et en apportant le soutien qui convient aux demandeurs. L'importance de mesures telles que les bourses visant à encourager le retour dans leur pays d'origine des bénéficiaires de ces programmes, dans le but de renforcer la capacité nationale, a été soulignée ;
 - **demander** au Bureau HLPD de poursuivre la discussion relative aux questions susmentionnées.
- 6. S'agissant du Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation (CARSI) :**
- **prendre note** de l'établissement du Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation (CARSI), de son rôle pour façonner le débat d'une interdépendance continentale en matière de recherche et de politique, de programmation et de mise en œuvre STI et de l'importance du suivi de son travail.
- 7. S'agissant de la santé :**
- **reconnaître** le travail déjà accompli par le Partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP) et prendre note de l'échange étendu d'opinions sur l'avenir de cette importante initiative, notamment par rapport à l'élargissement possible du champ d'application des activités ;
 - **demander** aux États-membres européens et de l'Union africaine de réfléchir aux questions concernant l'orientation future du partenariat EDCTP et attendre avec impatience l'événement de consultation organisé par le bureau africain du secrétariat de l'EDCTP ;
 - **reconnaître** la nécessité de contribuer au développement du Partenariat mondial pour la santé UE-Afrique dans le cadre du programme Horizon Europe.
- 8. S'agissant de l'économie numérique :**
- **approuver** le rapport du groupe de travail sur l'économie numérique de l'Alliance Afrique-Europe, demander au HLPD de s'y intéresser tout particulièrement et de proposer des actions favorables à la coopération avec, entre autres, le « Partenariat Afrique-Europe pour l'innovation » et pour étudier d'autres opportunités de technologies nouvelles et émergentes.

Par conséquent, nous :

- **remercions** l'Union africaine et la Commission européenne de leur travail de soutien au partenariat et demandons au Bureau HLPD de fournir, dans les délais qui conviennent, les informations pertinentes sur les activités abordées par la Réunion des hauts fonctionnaires afin de favoriser l'intensification de la participation ;
- **demandons** au Bureau HLPD de soumettre un état d'avancement de la mise en œuvre des priorités du HLPD et d'encourager les États membres à apporter un soutien proactif aux groupes de travail stratégiques établis dans le cadre de ce partenariat ;
- **invitons** nos dirigeants, à l'occasion du prochain sommet UA-UE, à reconnaître le rôle prépondérant que jouent la recherche et l'innovation dans nos relations en général et à mettre l'accent sur les livrables concrets de notre coopération, en réitérant leur promesse de continuer à soutenir les partenariats de recherche et d'innovation UA-UE.